

Commune de Saint-Bénigne

Conseil municipal 15 décembre 2022 Procès verbal de séance

Le 15 décembre 2022 à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 9 décembre, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Arlette DENIS - Amélie FEVRE - Alain MICHEL - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER

Absents :

Frédéric DELALANDE – Stéphanie DEY

- > dont pouvoir donné par Frédéric DELALANDE à Philippe VILARD
- > dont pouvoir donné par Stéphanie DEY à Emily UNIA

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- absents : 2
- procurations : 2

Date d'affichage : 28/12/2022

Secrétaire de séance désignée par le conseil : Gilles FONTAINE

Ordre du jour de la séance

Urbanisme

- Divers documents à étudier
- Reversement de la taxe d'aménagement de la commune à la Communauté de communes

Bâtiments communaux

- Projet City Stade

Voirie

Finances

- Décision modificative
- Etudes de devis

Recensement 2023

Enfance

- Signature de la convention cadre "convention territoire globale" et "grandir en milieu rural" avec la CAF de l'Ain et la MSA Ain Rhône

Commissions Communales

Communauté de communes Bresse et Saône

Comptes-rendus de diverses réunions

Décisions du maire

Informations diverses

Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 17 novembre 2022

Le procès-verbal du conseil municipal du 17 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

- Champ de Saint Bénigne : panneaux photovoltaïques
- Lotissement le village : extension d'un garage

Permis de construire :

- Léal : agrandissement de maison
- La Villeneuve : construction d'un hangar agricole avec couverture de panneaux photovoltaïques

Certificat d'Urbanisme :

- L'étang
- La Varenne

Reversement de la taxe d'aménagement de la commune à la Communauté de communes

La commune a décidé d'instaurer, à compter du 01/01/2023, un taux sectoriel de la taxe d'aménagement à 1 % sur des parcelles listées, situées dans le périmètre des zones d'activités.

La Communauté de communes Bresse et Saône exerce la compétence relative à l'aménagement des zones d'activités et à la charge totale des équipements publics situés sur ces dernières.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour valider le reversement à la Communauté de communes Bresse et Saône de la totalité de la taxe d'aménagement perçue par la commune sur les parcelles listées, situées dans le périmètre des zones d'activités. Il autorise la signature des conventions de reversement.

Bâtiments communaux :

Projet city stade :

La commune souhaite implanter un city stade dans le centre bourg. Elle souhaite que cette structure soit à l'usage des écoles, des jeunes et moins jeunes de la commune et a étudié les différents devis. Elle propose de retenir le projet de l'entreprise Agorespace pour un montant de 59 976.01 € HT.

Cette structure nécessite l'aménagement d'une plateforme. Deux devis ont été présentés. Il est proposé de valider celui de la COLAS pour 37 951.60 € HT.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour approuver le projet d'implantation d'un city stade d'une enveloppe budgétaire de travaux HT de 97 927.61 € et autorise madame le Maire à déposer des dossiers de subventions auprès de partenaires publics et privés.

L'entreprise Desautel est intervenue le 14 novembre pour contrôler le bon fonctionnement de tous les extincteurs de la commune.

L'APAVE a procédé au contrôle de la structure sportive de l'école. Celui-ci sera à renouveler tous les deux ans.

La Sous-commission départementale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique pour les établissements recevant du public a fait sa visite périodique de la salle multifonction et de Monsieur Bricolage. Les avis émis sont favorables.

Voirie :

Huit tampons ont été réhaussés par la SAUR sur les tronçons Croix Ravier Villeneuve et Mairie Vignes des mares.

L'agent communal aidé de Gilles Fontaine a renforcé le pont de la prairie ainsi que le Pont des Vernettes. Une traversée de route a été modifiée suite au passage de la fibre aux Vernettes.

Finances :

Les crédits ouverts au compte 673 « titres annulés (exercices antérieurs) » du budget communal sont insuffisants. Le conseil municipal adopte à l'unanimité la décision modificative n° 3 suivante :

Section fonctionnement :

- article 615232/011 dépenses : - 1 000 €
- article 673/67 dépenses : + 1 000 €

Etude de devis

Le conseil municipal valide les devis suivants :

- Un devis de 117,44 € HT pour le remplacement d'un extincteur par l'entreprise Desautel
- Un devis de 2 280 € TTC pour l'abattage des charmilles au lotissement le village auprès de l'entreprise Ryon Elagage. Ceux-ci seront taillés au pied. Un noyer dont l'implantation représente un danger sera également abattu.

Pour l'entretien de la salle multifonction la commune a fait l'acquisition d'une autolaveuse Karcher auprès de la société Bresse Hygiène. Madame le Maire propose de souscrire un contrat annuel pour l'entretien de ce matériel. Le Conseil municipal délibère à l'unanimité pour autoriser madame le Maire à signer le contrat de 363 € HT.

Recensement 2023

Joële Jomain, Evelyne Poncet et Gérard Vattier sont les agents recenseurs recrutés par la commune pour précéder au recensement de la population qui débutera le 18 janvier pour un mois.

Enfance

La Communauté de communes Bresse et Saône était signataire d'un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF de l'Ain et la MSA Ain-Rhône pour la période 2018-2021. Ce contrat évolue en Convention Territoriale Globale (CTG) pour la CAF et en dispositif Grandir en Milieu Rural (GMR) pour la MSA.

Les communes de Bâgé-Dommartin, Pont-de-Vaux et Saint-Bénigne sont signataires de cette convention. A partir d'un diagnostic de territoire réalisé courant du 1^{er} semestre 2023, plusieurs axes d'actions seront identifiés autour de cinq thématiques : la petite enfance et l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits et inclusion numérique, les séniors.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour autoriser la signature du contrat cadre de la Convention Territoriale Globale et Grandir en Milieu Rural 2022-2026 entre la CAF de l'Ain, la MSA Ain-Rhône, la communauté de communes Bresse et Saône et les communes de Bâgé-Dommartin, Pont-de-Vaux et Saint-Bénigne.

Commissions communales :

La commission voirie s'est réunie le 30 novembre afin d'établir le plan pluriannuel d'investissements pour les routes de la commune.

Le 6 décembre la commission bâtiments a étudié le marché sur les 6 lots pour la rénovation énergétique de l'école.

Communauté de communes Bresse et Saône :

Philippe Vilard et Madame Le Maire rendent compte du conseil communautaire du 5 décembre.

Madame Le Maire et Gilles Fontaine ont assisté le 13 décembre à une réunion sur le lancement de l'étude relative à la réhabilitation de la digue de Saint-Bénigne.

Comptes rendus de diverses réunions :

Huit élus se sont réunis le 23 novembre afin de travailler à la nouvelle nomination d'un certains nombres de rue de la commune dans le cadre du nouvel adressage qui sera mis en place l'année prochaine.

Le 30 novembre la commission voirie a rencontré Monsieur Vanier référent l'éclairage public pour le SIEA. Cette réunion visait à faire un point sur le fonctionnement des 246 points lumineux de la commune, les améliorations qui peuvent être apportées concernant de possibles économies d'énergies avec notamment l'installation de LED. Plus globalement, il s'agira pour la commune de chiffrer les investissements à réaliser sur les années à venir.

Philippe Vilard rend compte de l'AG du SIEA du 2 décembre.

Madame Le Maire a participé le 10 décembre à l'AG de L'AMR.

Gilles Fontaine rend compte de la réunion du SIVU du 12 décembre.

Le 13 décembre, Madame Le Maire et Catherine Pommet ont assisté à une formation dispensée par la gendarmerie sur les mécaniques des Violences Intra Familiales.

Catherine Pommet a assisté avec Joële Jomain, responsable de la bibliothèque, le 13 décembre à la réunion sur le schéma départemental de développement de la lecture publique.

Gilles Fontaine et Chantal Chatagnier rendent compte de la réunion du SBVR du 13 décembre.

Décision du Maire :

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'attribution du marché de travaux de sécurisation du carrefour entre la RD2 et la VC1 à l'entreprise COLAS pour un montant de 69 931 € HT. La tranche optionnelle 1 ne sera pas affermée.

Informations diverses

Les membres du CCAS ont préparé les colis qui seront distribués aux personnes n'ayant pas pu participer au repas. Nous remercions les enfants de l'accueil périscolaire les P'tits loups qui ont réalisé des cartes de Noël ajoutées aux colis. Comme chaque année les colis ont été confectionnés avec des produits venant de commerces locaux.

Saint-Bénigne a accueilli deux spectacles le 25 novembre proposés par la Communauté de commune Bresse et Saône. Ils ont rencontré un vif succès auprès d'une centaine d'enfants pour le premier spectacle et de 140 adultes en soirée.

Christian Brouillard et Gilles Fontaine finissent le puçage des poubelles. Les usagers ne disposant pas de container ou dont la poubelle n'est pas pucée devront se faire connaître en mairie.

Les vœux du maire auront lieu le 8 janvier à 11h.

Clôture de la séance à 23h

Le secrétaire de séance, Gilles FONTAINE



Le Maire, Emily UNIA

